

Conseil d'établissement de l'école Saint-Barthélemy

Procès-verbal de la réunion du mercredi 27 novembre 2019 - pavillon Sagard – 18h30 à 21h

1. Ouverture de l'assemblée

1.1. Présence et vérification du quorum

Étaient présents:

Josée Bélanger, enseignante, pavillon des Érables
Nadia Bourahla, enseignante, pavillon des Érables
Caterina Cianci, directrice-adjointe, pavillon Sagard
Marie-Lise Dion, parent, pavillon des Érables
Stéphanie Dion, parent, pavillon des Érables
Geneviève Dionne, parent, pavillons Sagard et des Érables
Jessie Duvivier, éducatrice au SDG, pavillon Sagard
Julie Gagnon, parent, pavillon Sagard
Isabelle Janisse, enseignante, pavillon Sagard
Waffa Kaddour, éducatrice au SDG, pavillon Sagard
Renée Martineau, enseignante, pavillon Sagard
Nancy Martins, parent, pavillon des Érables
Élisa Montaruli, parent, pavillon Sagard
Marie-Josée Normandin, directrice
Laurent Phaneuf, éducateur au SDG, pavillon des Érables
Solen Poirier, parent substitut, pavillon Sagard
Diana Angel, parent substitut, pavillon des Érables

Étaient absents:

Anne Plessis-Bélair, enseignante, pavillon des Érables
Stéphane Cantin, parent, pavillon Sagard
Isabelle Gagnon, parent, pavillon Sagard
Sébastien Lanouette, parent, pavillon des Érables

Nancy Martins est nommée secrétaire de la séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

On ajoute les deux points suivants:

7.5 Report du CÉ du 30 janvier 2020

8.7 On bouge au cube

Sur proposition de Julie Gagnon, appuyée par Éliisa Montaruli, l'ordre du jour est adopté tel que modifié.

3. Questions du public

Q. Pourquoi il n'y a pas encore eu de réunion du Comité des usagers du SDG?

R. Une première rencontre aura lieu en janvier 2020. Il y avait eu erreur sur les noms des membres élus sur ce comité et la directrice a mis un certain temps à retrouver les bons membres. D'ailleurs, on n'a toujours pas trouvé le 3e membre élu sur ce comité. Les membres acceptent donc qu'une autre personne ayant manifesté son intérêt siège sur ce comité bien qu'elle n'ait pas été élue à l'AG.

Q. Certains parents ont noté que les enfants allaient peu dehors durant les périodes de SDG.

R. Le mot d'ordre général est qu'après la collation de l'après-midi, il faut passer au moins 30 minutes dehors. Il est vrai, toutefois, que pendant la période des Fêtes, il y a beaucoup de projets et que les groupes peuvent passer un peu moins de temps à l'extérieur. Si la situation est problématique avec un.e éducateur.trice spécifique, on encourage les parents concernés à adresser le problème directement avec Mme Lyne Brouillette.

Q. Comment s'assurer que la personne qui vient récupérer un enfant au SDG y est autorisée?

R. Normalement, lorsqu'une personne que l'intervenant.e du SDG ne reconnaît pas vient chercher un enfant, on devrait demander un pièce d'identité et vérifier la liste des personnes autorisées. Les membres discutent et par expérience, on note que cette vérification est parfois faite, mais pas systématiquement. La question sera adressée avec les intervenants du SDG.

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 27 novembre 2019

On demande certaines modifications au procès-verbal.

Sur proposition de Julie Gagnon, appuyée par Stéphanie Dion, le procès-verbal est adopté tel que modifié.

5. Suivis au procès-verbal du 27 novembre 2019

Point 3: Invités spéciaux: conseil des élèves

À la suite de la présentation sur la formation d'un conseil des élèves au pavillon des Érables, un membre suggère que le CÉ consulte délibérément le conseil des élèves sur un sujet. La directrice sortira la liste des sujets de consultation.

Point 9.8: Comité de quartier

La liste des enjeux de sécurité autour des écoles sera à l'ordre du jour de janvier. Outre la durée du feu pour piétons qui est trop courte au coin de Jean-Talon et Sagard, un membre propose qu'on demande une piste cyclable sur la rue Sagard afin de permettre aux cyclistes de rouler en sens inverse et de profiter de la présence d'un brigadier à l'intersection de Jean-Talon.

6. Dossiers à adopter

Nil.

7. Dossiers à approuver

7.1 Éducation à la sexualité (planification)

Ce point est reporté au prochain CÉ. En effet, les équipes sont encore en consultation au sujet des moyens à utiliser.

7.2 Sorties éducatives

Les membres ont reçu le tableau suivant. On note que les campagnes de financement y ont été ajoutées.



Sorties (décembre
2019)

Sur proposition de Laurent Phaneuf, appuyée par Nadia Bourhala, la liste des sorties est approuvée.

7.3 Transferts fonds 4 vers le fonds 9

Toutes les sommes amassées via des campagnes de financement (foire verte, dictée PGL, dons et autres) sont déposées dans le fonds 4. Il est à noter que l'argent de la Fondation ne se retrouve pas dans le fonds 4. Toutefois, aucune facture ne peut être payée via le fonds 4, ces dernières doivent être payées à partir du fonds 9. Une opération comptable doit se faire afin que les sommes d'argent soient transférées du fonds 4 au fonds 9.

La directrice présente le tableau suivant où chaque transfert sera indiqué afin de permettre un meilleur suivi. Les membres apprécient cette méthode.



Transferts
(décembre 2019)

Le transfert de 128.23\$ est approuvé à l'unanimité.

7.4 Campagnes de financement

Traité en 7.2.

7.5 Report du CÉ du 30 janvier 2020

Les membres de la direction ayant un empêchement le 30 janvier, cette réunion doit être déplacée. Les membres conviennent de la tenir le 23 janvier 2020.

8. Sujets d'information

8.1 Projet Génie-Arts

On rappelle que les projets Génie-Arts font appel à des artistes. Pour financer ces projets, outre les contributions des parents, les professeurs font des demandes de subventions au programme « La culture à l'école ». Les demandes des groupes de 2e, 3e et 4e année du pavillon des Érables, totalisant environ 5 000\$, ont été refusées cette année. Puisque Génie-Arts est l'esprit du pavillon des Érables, la direction a donné l'instruction aux professeurs concernés d'aller de l'avant avec leurs projets.

Une rencontre extraordinaire de la fondation, à laquelle assistera Mme Normandin, aura lieu en janvier afin de voir s'ils peuvent aider ces projets.

Les membres souhaitent également que soit étudiée la possibilité que Génie-Arts devienne une vocation particulière au même titre que l'IB.

Les membres discutent de la possibilité de faire une mobilisation où on impliquerait la voix des artistes puisque ces derniers sont aussi affectés par ce problème de financement.

Finalement, en dernier recours, les membres du CÉ sont d'accord pour que les surplus du SDG soient utilisés pour financer ces projets, cette année uniquement. En effet, tous conviennent que ça ne peut être la solution à long terme puisque l'argent du SDG devrait revenir au SDG. Dans le cas où cette solution serait celle retenue, les membres souhaitent qu'un effort soit fait pour impliquer le SDG dans les projets Génies-Arts.

8.2 Projet éducatif suivi

Mme Normandin a suivi une formation à cet effet et l'équipe commence à élaborer des moyens. Une prochaine rencontre se tiendra le 6 janvier. Les moyens seront différents selon le cycle et le pavillon. Pour le SDG, l'acquisition des mathématiques se fera par jeux de table et de société. Les enseignants suivront une formation le 28 janvier avec une conseillère pédagogique en mathématiques.

Pour ce qui est de la présentation aux parents, plutôt que la présentation faite par une conseillère pédagogique (tel que discuté au dernier CÉ), les services éducatifs ont plutôt suggéré d'envoyer aux parents des documents expliquant le programme de maths. Les membres aiment moins cette approche. On continue donc les recherches pour une présentation aux parents sur les moyens d'aider son enfant en maths.

8.3 Résultats et coût des tests d'admission

Mme Cianci présente le tableau suivant qui donne un portrait de l'impact des nouveaux critères d'admission. Les membres se disent satisfaits de cette présentation.



Admissions Sagard
2020-2021

Pour ce qui est de la lettre qui avait été rédigée à l'intention de la CSDM afin de revoir le financement des examens d'admission, Mme Normandin émet une réserve. En effet, la tendance à la CSDM est à éliminer les critères d'admission. On craint donc qu'à la suite de cette lettre, la CSDM élimine simplement les examens d'admission à Sagard. Mme Normandin explique que les équipes de chaque pavillon ont convenu d'une méthode de distribution des budgets pour pallier aux sommes qui doivent être dépensées pour les examens d'admission. Ainsi l'enveloppe « Budget de ressources professionnelles » sera distribuée de la façon suivante:

5/8 pour le pavillon des Érables.

3/8 pour le pavillon Sagard

Ces ratios ont été établis en fonction du nombre d'élèves dans chaque pavillon. A Sagard, on l'utilisera pour maintenir les tests d'admission. A des Érables, on l'utilisera pour des services selon les besoins des élèves (ex.: orthopédagogue, orthophoniste, etc.).

Les membres sont satisfaits de cette distribution du budget et conviennent de ne pas envoyer la lettre pour le moment. Ils souhaitent toutefois que d'autres solutions continuent d'être explorées afin de diminuer les coûts liés aux examens.

8.4 École montréalaise

À la suite de la révision des indices de défavorisation, le budget d'École Montréalaise sera amputé de 48 000\$ l'an prochain. Ceci représente une coupure de 44% d'un poste d'orthopédagogue et de 10\$ par élève pour financer des sorties. De plus, les élèves n'auront plus accès au programme de sorties culturelles gratuites.

Aucune solution concrète n'a été trouvée à ce jour. Les réflexions se poursuivent et une mobilisation pourrait s'organiser.

8.5 Vérification du plomb dans l'eau (suivi)

Les tests se feront à notre école en janvier ou février. Des échantillons seront prélevés sur tous les robinets et fontaines. Les fontaines dépassant les taux prescrits seront

condamnées immédiatement. Si les tuyaux sont problématiques, des bouteilles d'eau seront distribuées jusqu'à ce que le problème soit réglé.

8.6 Comité des usagers SDG

Une première rencontre aura lieu en janvier.

8.7 On bouge au cube

À la suite d'une demande de subvention, l'école a reçu un budget de 38 000\$ pour l'année 2019-2020 pour se prévaloir d'équipement pour faire bouger les enfants. Des vélos stationnaires pour les classes ont déjà été achetés ainsi qu'un jeu de Gagaball. Cette mesure s'étale sur 3 ans. Ainsi, l'école recevra environ 60% de la subvention l'an prochain et 50 à 15% dans deux ans.

9. Sujets de consultation

9.1 Régie interne (suivi)

La présidente a reçu les commentaires de deux membres sur les modifications à faire à la régie interne. Les membres se questionnent sur la pertinence d'aller de l'avant avec ce projet étant donné le projet de loi 40 qui pourrait tout changer. Puisque le projet de loi n'a pas été adopté et pourrait ne pas l'être, les membres conviennent d'aller de l'avant.

Un sous-comité est formé afin d'élaborer une proposition qui sera présentée au CÉ. Ce sous-comité est formé de Geneviève Dionne, Stéphanie Dion et Julie Gagnon.

10. Tour de table

10.1 Représentante du comité de parents de la CSDM

On présente la lettre qui sera adressée aux députés de l'opposition porte-paroles en matière d'éducation. Les membres proposent des modifications à la lettre. La nouvelle version sera présentée au prochain CÉ.

10.2 Représentants du personnel enseignant

Nihil.

10.3 Représentants du service de garde

Nihil.

11. Varia

Nihil.

12. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h51.